

GUIDE DES CRITERES DE SELECTION

OS7 : Transports urbains collectifs en site propre

Axe 3 : Promouvoir l'efficacité énergétique

Objectif Thématique 4 : Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 dans l'ensemble des secteurs.

Objectif spécifique 7 : Limiter la congestion du réseau routier de l'île de Cayenne par le développement des transports urbains collectifs en site propre.

Description de l'objectif :

L'offre de transport urbain de la CACL n'est réellement organisée que sur l'île de Cayenne mais souffre d'un manque de lisibilité et d'attractivité et n'est pas en adéquation avec la demande. Par ailleurs, les lignes de bus sont tributaires des conditions de circulation sur des axes qui subissent une congestion croissante. L'enjeu fondamental de cet objectif spécifique réside dans la capacité de structuration urbaine, désenclavement des quartiers et en particulier ceux de la politique de la ville, et d'insertion sociale et économique d'une importante partie de la population guyanaise. En effet, le territoire de la CACL rassemble plus de 50% de la population et près de 65% des emplois du territoire guyanais.

Au regard des orientations du SCOT et des préconisations du Plan Global des Transports et Déplacements (PGTD), la CACL a ainsi conçu son projet de Transport Collectif en Site Propre (TCSP) qui se compose de 2 lignes de Bus à Haut Niveau de Services (BHNS). Ces deux lignes de BHNS ont été définies comme étant la véritable colonne vertébrale du développement urbain et de l'aménagement des quartiers qu'elles traverseront. L'objectif étant de minimiser les déplacements automobiles au bénéfice des modes doux et alternatifs dans un rayon de 500 mètres autour de cet axe structurant.

Exemples d'actions éligibles :

Création de 2 lignes de BHNS en site propre de plus de 10 km, avec l'ensemble des stations accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Acquisition de bus hybrides articulés de grande capacité.

D'autres actions liées à la mise en œuvre du BHNS sont prévues (création d'un parking relais, création de pôles d'échange multimodaux, aménagement de pistes cyclables, création d'un dépôt, etc...) afin de faciliter l'utilisation des lignes en favorisant l'intermodalité et la pratique des modes actifs.

Territoires :

Territoire de l'île de Cayenne.

Groupes cibles :

Population de l'île de Cayenne, de la CACL et tous ceux qui se rendent sur l'île de Cayenne.

Modalités de sélection des projets :

Le projet de TCSP ayant été retenu lors d'un appel à projet national Transports Collectifs et mobilité Durable lancé en 2013, les opérations seront présentées au fil de l'eau. Le FEDER interviendra en contrepartie pour les projets concernés.

Le projet de TCSP est financé à travers la procédure Grand projet européen FEDER. Cette procédure exceptionnelle permet de financer des projets d'infrastructures publiques majeures, représentant des montants d'investissements supérieurs à 50 millions d'€.

Critère de sélection des projets (obligatoires et entre projets similaires) :

Obligatoires :

Etre en cohérence avec les documents d'urbanisme ou d'aménagement ainsi que les dispositifs contractuels existants ou en cours d'élaboration (PLU, PDU, SAR, SCOT, ANRU..)

Respect du cadre réglementaire et législatif en vigueur (code de l'urbanisme, code des marchés publics, lois Grenelle I et II, loi pour l'égalité des droits et des chances de 2005, etc.)

Prise en compte du développement durable et réduction des nuisances environnementales

Prise en compte de l'égalité des chances et de la non-discrimination

Prise en compte du développement durable (éco-conception des schémas d'aménagement)

Prise en compte des technologies de l'Information et de la communication

Bénéficiaires éligibles :

Collectivité Territoriale de la Guyane

Collectivités

Exemples de dépenses éligibles :

Acquisitions foncières, s'il existe un lien direct entre l'achat de terrain et les objectifs de l'opération concernée (conformément au décret d'éligibilité des dépenses)

Frais d'acquisition foncière (frais de notaires)

Etudes relatives à l'élaboration du projet

Equipements publics (Infrastructures routières, points d'arrêts, mobilier urbain, superstructure...)

Acquisition de bus

Système de billettique sans contact et bornes libre-service

Système d'aide à l'exploitation et d'information voyageur (SAEIV)

Système de vidéosurveillance

Frais de communication (création de site internet, campagnes d'information à la population, etc...)

Frais induits par l'obligation d'assurer la publicité du cofinancement communautaire du projet

Exemples de dépenses non éligibles :

Frais de personnel

Frais de structure

Indications financières :

Enveloppe financière prévue sur cette action : **94.9M€ dont 40M€ de FEDER**

Taux indicatif de FEDER : **42.11%**

Complémentarités avec les autres programmes européens :

Le projet de TCSP s'inscrit dans une démarche de planification et de développement urbain en relation avec l'**OS11 du PO FEDER-FSE**. Le projet aura des impacts indirects sur la compétitivité des entreprises (**OS3 du PO FEDER- FSE**) et la desserte des établissements scolaires (**OS13 du PO FEDER-FSE**).

Dans le cadre d'un parcours d'insertion sociale et professionnelle, la prise en charge du déplacement des individus sera prise en charge sur le **PO FSE Etat** pour permettre de réduire les freins à l'accès à la qualification et à l'emploi.

Indicateurs de résultat, de réalisation et financier :

| OS-7 | | Développer l'usage des transports publics collectifs sur le territoire de la CACL | | | | | |
|---|-------------------------|---|--------------------|--------------|--|----------------------------------|--|
| Indicateur de résultat | Numéro d'identification | Valeur de référence | Année de référence | valeur cible | source | fréquence des rapports | Valeur intermédiaire 2018 |
| Augmentation du nombre de voyageurs/jour utilisant les transports publics collectifs | OS7-1 | 12 400 | 2011 | 16300 | CACL | Annuelle (un an après ouverture) | / |
| Indicateur de réalisation | Numéro d'identification | Valeur de référence | Année de référence | valeur cible | source | fréquence des rapports | |
| Avancée du projet de BHNS | OS7-2 | | | 10,7 | CACL / Région | Annuelle | Déclaration d'Utilité Publique - procédure d'acquisition foncière en cours |
| Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre par habitant (en carburant) | CO-34 | | | | INSEE + CITEPA – Plan d'action en cours avec Guyane Energie Climat | Fin du projet | |
| Indicateur financier | Numéro d'identification | Valeur de référence | Année de référence | valeur cible | source | fréquence des rapports | Valeur intermédiaire 2018 |
| Montant total certifié | cad3 | | | 102 524 000 | Région/ Synergie | | 25 000 000 |
| Etape de mise en œuvre | Numéro d'identification | Valeur de référence | Année de référence | valeur cible | source | fréquence des rapports | Valeur intermédiaire 2018 |
| Point d'étape du grand projet | OS7-3 | | | | CACL | | Marchés de travaux passés et enquête publique |

NB : En couleur figurent les indicateurs du cadre de performance

Services en charge de l'instruction :

Collectivité Territoriale de Guyane- Département Instruction- Service FEDER